

Circonscription de Blaye

Nom et coordonnées de l'école :
Ecole maternelle Saint-Savin

Commune : Saint-Savin

**PROCES-VERBAL
CONSEIL D'ECOLE 3^{ème} TRIMESTRE**

Date : jeudi 13 juin 2024

Présents :

Présidente : Magali Portanier

Inspectrice de l'éducation nationale : Mme Hache

Equipe enseignante :	Magali Portanier, Edith Peschel, Audrey Arnaud, Charlène Faucher, Amandine Vitti, Camille Van Damme, Clémentine Trévinal
Le maire et ses adjoints :	Mr Renard, Mr Pascaud
ATSEM :	Miren Clair, Audrey Paule, Charlène Joly, iFlorence Florence, Rajae Amenna
Délégués de parents d'élèves :	Mme Lesfar, Mme Forment
AESH :	
Directrice périscolaire :	

Excusés :

Enseignantes : Mélanie Poizac

ATSEM : Sylvie Magot

Déléguées de parents d'élèves : Noémie Lainé

Représentants de la mairie : Julie Rubio

Début du conseil d'école : 17h30

Secrétaire de séance : Audrey Paule

ORDRE DU JOUR

I) Parcours de l'élève

- a) Bilan des actions d'aide mise en place
- b) Bilan sur les progrès et réussites des élèves, assiduité scolaire
- c) Bilan des actions du conseil école-collège et de la liaison GS / CP

II) Projet et vie de l'école

- a) Bilan des actions du projet d'école
- b) Charte de la coéducation
- c) Bilan des actions périscolaires

III) Fonctionnement de l'école

- a) Bilan des exercices de sécurité
- b) Bilan financier de la coopérative
- c) Bilan financier des actions municipales

IV) Organisation de la rentrée n+1

- a) Structure pédagogique et/ou effectifs de l'école
- b) Préparation du bureau des élections pour l'année n+1

V) Questions et prises de parole

I) Parcours de l'élève

a) Bilan des actions d'aide mise en place

Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions:

→ **Bibliothèque municipale** : les élèves continuent de fréquenter régulièrement la bibliothèque. Nous sommes accueillis par Céline Cassy qui nous lit des histoires en lien avec nos thèmes de travail ; les élèves empruntent un livre pour la maison . La transition s'est faite naturellement au départ de Véronique Fillon : les élèves et l'équipe sont ravis de rencontrer régulièrement Céline qui donne vie aux histoires et nous accueille chaleureusement .

→ La classe de Mme Portanier **PS/MS** a travaillé autour de l'album « La chenille qui fait des trous » en lien avec l'élevage des papillons .

→ La classe de Mme Trévinat travaille sur les attentions que l'on peut porter à ses camarades : afin de faire évoluer certains comportements violents entre élèves , un rituel a été mis en place durant lequel chacun a la possibilité de porter une bonne attention envers quelqu'un de la classe .

→ **Dispositif des enfants de moins de 3 ans** : semis , élevage d'escargot, découverte et "comparaison" de quelques instruments à corde, découverte de la médiathèque.

Les élèves ont planté des capucines dans des petits pots en terre cuite qu'ils ont percés à la perceuse . Ils ont utilisé la terre du compost .

→ **GS DD** : Période 4 « comment prendre soin des animaux »

- Réalisation de déguisements
- Dans le cadre de la liaison GS-CP, les CP nous ont invités à venir écouter un chant sur le thème du carnaval
- Les parents sont venus en classe présenter leur métier : la maman de Mía en tant qu'éleveuse de chiens, la maman d'Adrien en tant que préparatrice en pharmacie
- Coin jeu symbolique dans les classes : le cabinet vétérinaire
- Venue de certains parents dans les classes lors d'une matinée où ils menaient à bien des ateliers pédagogiques dans le cadre de la semaine des relations école-famille
- Invitation et lecture de l'invitation des CP à leur exposition des 100 jours d'école

Période 5 « comment se déplacer »

- Classe découverte : 3 jours à l'île d'Oléron (premier jour orientation dans le centre et installation, deuxième jour land art sur la plage, trajet en bateau fort Boyard et l'île d'Aix, visite de l'île d'Aix, troisième jour pêche à pied et retour)
- Échange GS-CP prévu en juillet sur une matinée : les CP viennent en maternelle faire des jeux coopératifs, les GS vont en CP découvrir l'environnement classe, les cahiers (préparation du cahier d'écriture)
- Lectures d'albums dans les classes par les CP prévue en fin d'année

► Agir s'exprimer comprendre à travers les activités artistiques:

→ **Le carnaval : le 15 mars**

Les élèves de toutes les classes ont préparé en arts visuels un costume pour le carnaval qui a eu lieu le vendredi 15 mars . Notre thème de l'année portait sur les métiers : chaque classe représentait 1 ou plusieurs métiers : médecins , peintres , jardiniers , boulangers , policiers , fleuristes...

7 classes ont défilé en musique dans les rues de Saint-Savin . Les élèves de retour à l'école ont partagé un goûter puis ont participé à des ateliers ludiques .

→ **La journée de la différence : le 21 mars**

Mme Rubio est à l'initiative de cette journée pour laquelle nous avons proposé à chaque famille et aux enfants de venir en vêtements multicolores afin de marquer l'événement . Il s'agissait pour l'école maternelle de continuer une réflexion autour du respect des différences . Nous travaillons au quotidien le respect de l'autre , la richesse des différences , l'importance d'accepter que les autres ne soient pas toujours d'accord avec nous et ne fonctionnent pas comme nous . Tout au long de cette journée du 21 mars , nous avons concrétisé notre réflexion en proposant aux élèves des ateliers sur le thème de la différence :

- les différentes représentations du corps dans l'art / parcours moteurs les yeux bandés aidé par un camarade / tri de matériaux et couleurs / fresque de mains multicolores
- l'éléphant Elmer
- compositions florales
- visages détournés
- tri d'animaux en fonction de critères d'apparence
- exposition d'art visuel jour / nuit

→ **La semaine des parents à l'école : du 8 au 12 avril**

Dans le cadre de La Semaine de la Maternelle , qui s'est déroulée du 8 au 12 avril , les parents ont été invités à partager des moments de classe , des moments d'échanges autour de valeurs éducatives et de temps d'apprentissages :

- matinées de jeux de société à dominante mathématique pour poursuivre le plan mathématiques mis en place tout au long de l'année et y inclure les familles ;
- venue en classe de parents souhaitant présenter leur métier

- invitation de parents à parler de leur langue , de leur culture

→ **Le projet Initiatives : œuvres rendues le 12 avril**

L'association des Loupiots a conduit le projet Initiatives : l'achat de sacs isothermes et de gourdes a été proposé aux familles avant les vacances d'avril . Pour ce projet , chaque élève des 8 classes avait réalisé un personnage en lien avec le thème des métiers . L'association des Loupiots a géré tout le déroulement des opérations . Nous les remercions encore une fois pour le bénéfice rapporté au profit de la coopérative scolaire .

→ **La fête de la famille : le 21 juin**

L'équipe enseignante avait pris la décision il y a quelques années déjà de proposer une seule fête à souhaiter : la fête des gens qu'on aime . En effet, l'équipe continue de constater que les enfants connaissent de plus en plus de situations familiales difficiles, que certains enfants n'ont pas la chance de connaître leurs deux parents ou encore que d'autres ont connu la perte de l'un des deux . Pour toutes ces raisons, l'équipe enseignante a gardé la formule de la fête de la famille qui a été positionnée le week-end du 21 juin . Tous les élèves ont préparé des surprises à offrir à leur famille à cette occasion .

→ **Fête de l'école : vendredi 7 juin**

Toutes les classes ont préparé un spectacle à l'occasion de notre fête qui a eu lieu le vendredi 7 juin . Nous avons réalisé avec nos élèves des chorégraphies sur le thème des métiers , dans la continuité de notre travail de l'année . Des programmes ont également été réalisés avec les élèves avec une approche en arts visuels . Un tirage au sort de numéros de programmes a eu lieu durant l'entracte et a permis d'offrir un lot à 10 familles . Nous remercions les personnes ayant fait des dons . Avant le spectacle , les enfants ont pu participer à des jeux encadrés par des parents et du personnel de l'école . Chaque classe avait préparé 2 boîtes personnalisées sur le thème des métiers pour le chamboule-tout . L'association « Les Loupiots de Saint-Savin » a tenu des stands de glaces , hot-dogs , paninis , bonbons , barbabapa....au profit de la coopérative scolaire . Les délégués des parents ainsi que des parents ont œuvré pour la bonne organisation de cet événement . De nombreuses personnes se sont impliquées dans la préparation et le déroulement de la fête . Merci à chacun pour son implication . Grâce à l'association des Loupiots , aux représentants des parents d'élèves , aux parents , aux enseignantes et atsem ainsi qu'aux membres de la mairie , nous avons pu faire de cette fête un moment de partage , tous réunis autour de nos élèves qui ont produit un spectacle dont ils peuvent être fiers .

→ **La sortie au zoo : lundi 10 juin**

Les 4 classes de petite et moyenne sections se sont rendues au zoo de Pessac le lundi 10 juin . Cette sortie est venue compléter notre travail autour des métiers du soin et des animaux . Les enfants ont pu découvrir des animaux familiers et exotiques . Ils ont participé à des ateliers de découverte et d'exploration de la faune . Nous avons passé une journée riche en apprentissages et en moments de partage . Merci à la mairie qui nous a permis de financer le trajet en bus ; merci aux personnes qui ont aidé à l'encadrement des élèves .

→ **La soirée portes ouvertes : mardi 2 juillet**

Mardi 2 juillet aura lieu notre soirée portes ouvertes afin d'accueillir les familles dont les enfants feront leur rentrée en septembre . Chacun pourra visiter les différents espaces de l'école , rencontrer l'équipe , échanger . Ce sera l'occasion de faire connaissance et de préparer au mieux la rentrée en abordant les différentes questions et en mettant en place de premiers repères .

► **Explorer le monde:**

→ **autour du vivant :**

3 classes de PS/MS ont élevé des papillons : de la chenille au papillon en passant par la chrysalide , nous avons suivi le cycle de vie de ce bel insecte . Nous avons observé chaque jour et noté les évolutions , photographié et ordonné nos observations . Les papillons ont été libérés dans le jardin .

Les TPS ont élevé des escargots .

Les classes de PS/MS de l'extension ont investi les 3 jardinières dans lesquelles ont été semées des graines propices à attirer les insectes pollinisateurs .

La classe de Mme Trévinat a travaillé sur le thème du jardin , apprendre à reconnaître et nommer les différentes fleurs et participer à l'entretien de la parcelle où ont été réalisés les semis . Les fleurs ont commencé à s'épanouir dans les jardinières .

→ **Projet classe découverte avec nuitées:**

Du 6 au 8 mai , les 3 classes de GSDD se sont rendues au Village Vacances La Martière , à Saint Pierre d'Oléron . Les enfants et leurs accompagnateurs ont passé 3 journées et 2 nuits au centre d'hébergement . Durant ce séjour , les élèves ont pu prendre le bateau à Boyardville et se rendre à l'île d'Aix en contournant le Fort . Ils ont fait de la pêche à pied à la plage de La Ménounière . Ils ont participé à des jeux d'orientation . Ils ont fait du land art . C'était un séjour riche de différents points de vue :

- Le langage : travail autour d'albums , de documentaires ; découverte du vocabulaire maritime ; dictée à l'adulte ; carnet de voyage , légende de photos...

- L'activité physique : orientation dans l'espace ; résolution d'énigmes dans un esprit coopératif ; découverte d'environnements variés...
- L'activité artistique : production d'œuvres planes et en volume ; travail autour de la photo ; exprimer ses émotions ; donner une impression , justifier un avis ; pratiquer le dessin pour illustrer le réel...
- Explorer le monde : règles de vie ; hygiène et autonomie ; sensibilisation aux différents milieux et au respect de la nature ; repères dans le temps , emploi du temps ; responsabilités et tâches ; se repérer dans un plan ; notion de vivant et non vivant...
- Apprendre et vivre ensemble : identifier les adultes et leur rôle ; développer son autonomie ; quitter sa famille le temps de la classe découverte ; coopérer , accepter l'autre et ses différences...

A partir du lundi 17 juin, chaque classe de GSDD va organiser une soirée projections et dégustation sous le signe du partage , à la médiathèque de Saint-Savin . Durant cette soirée , enseignantes et élèves montreront les grands axes travaillés durant la classe découverte qui s'est déroulée du 6 au 8 mai .

Bilan classe découverte : bilan positif, les élèves ont gagné en autonomie, les locaux étaient adaptés, la nourriture a été appréciée, les élèves voulaient rester et étaient étonnés de devoir déjà partir. Pas de pleurs, les élèves étaient bien préparés.

► Agir s'exprimer comprendre à travers les activités physiques

Projet vélos en GS : : Adapter ses équilibres et ses déplacements à des environnements ou des contraintes variés.

Les élèves de GS participeront à un cycle d'apprentissage vélo à partir du 17 juin. Ce cycle se déroulera jusqu'au 28 juin tous les jours de la semaine.

Les élèves seront évalués sur le démarrage, l'équilibre, les virages , le freinage et seront dirigés dans des groupes aux besoins ciblés en fonction de leurs compétences . Ces groupes sont évolutifs, lorsqu'un élève sera en réussite, il rejoindra le groupe supérieur. Tous les ateliers se dérouleront dans la cour de récréation .

Pour chaque groupe, une progression d'activité a été pensée par les enseignantes.

Un permis vélo sera distribué aux élèves en fin de cycle.

c) Bilan sur les progrès et réussites des élèves, assiduité scolaire

→ Projet langage (Sylvie Rodrigues enseignante RASED) :

Ce projet a été mené par Sylvie Rodrigues (enseignante spécialisée à dominante pédagogique, faisant partie de l'équipe du RASED).

Il s'agit d'un projet dont certains élèves de MS ont pu bénéficier dans le cadre de la prévention en langage . Les séances ont lieu depuis le retour des vacances d'avril et se dérouleront chaque lundi jusqu'à fin juin.

Les élèves complètent le travail langagier réalisé en classe avec leur enseignante et approfondissent avec Sylvie la maîtrise du vocabulaire , la construction de phrases ainsi que la dimension culturelle . Sylvie a en effet poursuivi la connaissance des animaux du zoo et s'est emparée de notre travail autour de la visite du zoo ayant eu lieu le 10 juin .

→ Projet Activités Pédagogiques Complémentaires

Comme à chaque période , de nouveaux groupes d'élèves ont pu bénéficier des A.P.C. avec les objectifs suivants :

PS : objectifs langagiers

MS : objectifs langagiers et mathématiques

GS : Langage , mathématiques et phonologie

→ Liaison TPS/PS

Passerelle TPS/PS : à partir du lundi 17 juin , chaque matin , les TPS viendront passer un temps chaque jour dans la classe des PS :

Lundi de 10h à 10h30 : classe de PS/MS1 Magali Portanier

Mardi de 9h à 9h30 : classe de PS/MS4 Camille Van Damme

Jeudi de 10h à 10h30 : classe de PS/MS2 Mélanie Poizac

Vendredi de 10h à 10h30 : classe de PS/MS3 Clémentine Trévinal

A chaque visite , les MS se rendront chez Edith Peschel pour des ateliers ludiques .

Les TPS partagent déjà chaque jour 1 à 2 temps de récréation avec les PS/MS .

→ Liaison PS/MS

Sur le même principe , les élèves de moyenne-section iront passer un temps en classe de grande-section fin juin afin de rencontrer les maîtresses des grands , d'avoir un aperçu des classes et de prendre quelques repères .

Comme pour les TPS , les moyens passent déjà un temps de récréation chaque jour avec les grands .

c) Bilan des actions du conseil école-collège et de la liaison GS / CP

Le 6 juin, l'équipe pédagogique s'est réunie avec Mme Hache, Inspectrice de l'Education Nationale, afin de faire le point sur la liaison GC/CP.

► Liaison du point de vue des élèves :

- Organiser des rencontres entre élèves

Les GS ont écrit une lettre en dictée à l'adulte pour inviter les CP à venir participer aux danses traditionnelles ;

Les CP ont lu la lettre devant les GS et se sont ainsi montrés dans l'action de lire ;

Les GS ont pu poser des questions aux CP ;

Les CP ont invité les GS à partager un chant lors du carnaval ;

Les CP ont invité les GS à découvrir leur exposition consacrée au 100^{ème} jour ;

- Faire découvrir aux GS les lieux du CP

Les GS ont découvert leurs futures classes en apportant leur lettre aux CP ;

Les GS vont passer un moment en classe de CP fin juin (cour et classe) pour préparer leur cahier d'écriture ;

Echange à venir avec jeux coopératifs et sportifs ;

Jeux d'orientation dans les locaux du CP ;

- Garder les outils de GS pour le CP

Transmission des outils de continuité pédagogique comme les sous-mains, les boîtes pour la décomposition des nombres, certains cahiers affichages référents des sons ;

► Liaison du point de vue de l'équipe enseignante :

- Préparer tous les élèves à entrer dans les apprentissages fondamentaux

- Harmoniser les pratiques enseignantes

Mise en place d'ateliers en début de CP (comme ce qui est fait en GS) ou de plan de travail.

Coin regroupement

- Prendre en compte les besoins et les parcours des élèves

Conseil des maîtres : synthèse des acquis, des besoins, répartition des élèves dans les futures classes de CP, échange précis sur les élèves prioritaires et les EBEP (élèves à besoins éducatifs particuliers)

► Liaison du point de vue des familles :

- Accompagner les familles vers le CP

Rencontre de toutes les familles en juin avec les enseignantes de GS pour la synthèse des acquis de fin de l'école maternelle.

Remise de la liste des fournitures pour l'entrée au CP

Visite de l'école et des classes lors de l'inscription en CP

Livret d'accueil à l'élémentaire

- Accueillir les familles

Réunion de rentrée en CP

II) Projet et vie de l'école

a) Bilan des actions du projet d'école

Fiche action 3 : « Composition et décomposition additive dans une démarche d'apprentissage spiralaire » pour

- réfléchir, s'exercer, jouer, garder en mémoire et mémoriser à partir d'une situation de référence
- composer et décomposer des petites quantités
- construire le nombre
- accepter les essais erreurs
- aller de la manipulation à la conceptualisation

Bilan : 6 classes de l'école maternelle ont bénéficié cette année de la formation densifiée en mathématiques. Notre conseillère pédagogique Delphine Hériaud a co-construit des séances d'apprentissages mathématiques avec l'équipe enseignante ; elle est intervenue dans les classes conjointement aux enseignantes et a apporté son expertise au sein de l'équipe pour mettre l'accent sur la construction du nombre et la résolution de problèmes mathématiques. Nous avons ressenti une implication des élèves et avons pu constater de nets progrès dans la continuité de ces interventions pédagogiques.

Fiche action 4 : « Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents pour la réussite scolaire » pour :

- construire de nouvelles modalités de coopération avec les parents pour une école plus accueillante dans une perspective de co-éducation.
- Favoriser le dialogue avec les familles
- Faire évoluer les représentations réciproques et instaurer un climat de confiance pour mieux travailler avec les élèves
- Travailler sur les codes et les enjeux de l'école

- Rendre lisibles et explicites les attendus de l'école maternelle.

Bilan : la charte de la coéducation a fait l'objet de concertations en conseil des maîtres ; les délégués des parents d'élèves vont être associés à sa rédaction pour qu'elle puisse être mise en pratique à la rentrée de septembre .

Fiche action 5 : Favoriser les conditions de développement des enfants de moins de trois ans en respectant leurs besoins afin qu'ils réussissent leur première scolarisation

- Répondre à tous les besoins du jeune enfant (physiologiques, affectifs, estime de soi et réalisation de soi) en proposant un aménagement adapté parallèlement à une posture enseignante d'hyper vigilance.
- Travailler la séparation en mettant en œuvre des emplois du temps individualisés associés à un accompagnement des parents.
- Sécuriser l'espace/temps de chacun pour que l'enfant puisse entrer en relation avec l'autre.
- Mettre en œuvre et expliciter un cadre bienveillant et exigeant en prenant en compte chaque élève dans sa spécificité.
- Valoriser les réussites .

Bilan : en cette fin d'année scolaire , il apparaît clairement que les enfants du dispositif ont

- créé un réel lien de confiance avec l'école;
- réussi une séparation sereine avec leur famille , le temps d'être à l'école;
- accepté de partager avec les autres enfants;
- développé les apprentissages et le plaisir d'apprendre .

b) Charte de la coéducation

Le rapport de septembre 2021 sur les relations entre école et familles fait un état des lieux et propose des axes de progrès . Il nous rappelle que « L'école doit considérer sa relation aux familles non seulement comme un facteur d'amélioration de la réussite et du bien-être des élèves mais encore , plus largement , comme un moyen puissant de lutter , à son niveau et avec ses valeurs , contre la montée en force des incivilités , de l'individualisme , du relativisme , du chacun pour soi. »

Sur la demande de Mme La Rectrice , une charte des relations école et familles est en cours d'élaboration . La présente charte s'inscrit dans la dynamique engagée par la circulaire 2013-142 du 15/10/2013. Elaborée et mise en place par l'école, avec les représentants des parents d'élèves, elle a pour objectif de renforcer la coopération entre les familles et l'Ecole.

L'épanouissement de l'élève dans l'école , son investissement, sa persévérance, dépendent largement de sa motivation et de la qualité des relations entre l'enseignant et sa famille. Ces éléments contribuent à sa réussite et à un climat scolaire favorable.

Les sentiments d'une continuité et d'une communauté d'objectifs sont indispensables pour une scolarité réussie. Cette charte a pour objectif de favoriser une information mutuelle,

la recherche d'échanges, une meilleure compréhension réciproque, fondée sur le respect

et la confiance au profit de la réussite et le bien-être de l'élève.

Axes possibles d'engagement de la charte de coéducation :

Accueillir : faire connaissance, identifier tous les acteurs, leurs missions et compétences, apprendre à se connaître et se reconnaître ;

Dialoguer : réunir les conditions permettant des échanges constructifs, accepter qu'il puisse exister des désaccords, analyser et chercher ensemble des solutions dans une démarche collaborative ;

Accompagner : rendre lisible le fonctionnement de l'école, faire connaître et valoriser les actions entreprises, prendre en compte les informations ou événements affectant la vie de l'élève ;

Impliquer : encourager le suivi de la scolarité, associer aux projets, de la phase de conception à leur mise en œuvre ;

Article L. 111-4 du code de l'éducation : Les parents d'élèves sont membres de la communauté éducative (...) Leur participation à la vie scolaire et le dialogue avec les enseignants et les autres personnels sont assurés dans chaque école . Les parents d'élèves participent, par leurs représentants aux conseils d'école .

Résultats scolaires et comportement de l'élève : ces informations doivent être transmises plusieurs fois par an, notamment par l'intermédiaire du carnet de suivi des apprentissages en maternelle .

La situation de handicap ou l'état de santé de l'enfant peut nécessiter des aménagements ou des adaptations de la scolarité, recouvrant pour les parents le droit :

- d'être invité à s'exprimer lors de l'évaluation des compétences de l'enfant en situation de handicap ;

- d'être associé à la mise en place de dispositifs d'aide qui peuvent prendre la forme d'un programme personnalisé de réussite éducative ;

- d'être associés à la décision d'orientation de leur enfant en situation de handicap dans le cadre d'un PAI ;

- De bénéficier d'un entretien avec l'enseignant et l'AESH de leur enfant

Doivent informer sans délai le directeur ou chef d'établissement du motif de l'absence de leur enfant (liste des motifs légitimes).

c) Bilan des actions périscolaires

III) Fonctionnement de l'école

a) Bilan des exercices de sécurité

Le 28 mars a eu lieu un exercice d'évacuation incendie . L'alarme a été déclenchée à 8h43 en appuyant sur le déclencheur face à l'ancienne cantine . Le temps d'évacuation a été de 1 minute 35 secondes avant l'appel , de 8 minutes après l'appel . 197 élèves et 25 adultes ont été évacués . Les principaux éléments d'information à l'évacuation ont été les suivants :

- en direction des personnels : rappel des lieux de rassemblement, des gestes : fermeture des ouvrants , prise du cahier d'appel, vérification des salles au moment de la sortie, s'assurer que tous les enfants sont avec l'enseignant avant de sortir et après être sortis ;

- en direction des élèves : fonction de l'alarme , distinction du signal , importance de sortir vite et dans le calme, importance de rester auprès de l'enseignant ;

Le déclenchement du signal d'alarme a été fait sans difficulté et l'alarme a été entendue de manière évidente dans tous les locaux .

Tout le monde a évacué et a respecté la consigne de ne pas revenir en arrière sans autorisation . Les points d'appel de chaque groupe étaient bien matérialisés et connus des chargés d'évacuation . Les personnels chargés d'évacuation avaient chacun leur liste d'appel . Pendant l'appel, les groupes étaient bien séparés les uns des autres . Un appel individuel et nominatif de chaque groupe a été fait . Avant de rejoindre les collègues pour l'appel, la directrice s'est assurée que tous les locaux étaient vides, puis l'appel par classe a confirmé que tous les élèves avaient bien évacué.

Les portes coupe-feu ont toutes été fermées . Les affaires des personnes évacuées sont toutes restées dans les locaux . Le retour dans les locaux après autorisation s'est passé dans de bonnes conditions . Nous avons noté que les PAI devraient être dans leurs classes respectives car le fait de les centraliser en salle des maîtres ne permet pas d'y accéder rapidement .

b) Bilan financier de la coopérative

Dépenses	Recettes
Oléron : 4055.80€ Reste centre hébergement Oléron : 2993.40€ Reste transport classe découverte : 1060€ (sur un total de 1800€) Cartes postales pour les donateurs : 2.40€ Achats : 3589.81€ Achat photos : 3144.31€ Fonctionnement des classes (bulbes, cuisine, bricolage, papeterie, albums : 202,40€ Élevage PS/MS escargots, papillons : 243.10€ Fête de l'école : 911.76€ Droits d'auteurs SACEM pour la fête de l'école : 128.25€ Lots à échanger contre les tickets : 384.40€ Restauration et bière : 399,11€ Sortie 4 classes de PS/MS au zoo de Pessac : 946€ Frais bancaires : 10€	Oléron : 4182.30€ Participation familles classe découverte : 1430€ Cagnotte La trousse à projets : 916.30€ Subvention mairie pour classe découverte : 1836€ (en attente de 330.06€ pour les nuitées des 3 agents) Ventes : 4660.50€ Vente calendriers fin : 10€ Vente photos : 4650.50€ Bénéfice photos : 1506.19 € (1352.74€ en 2022 2023) Fête de l'école : 2684,90€ Vente Tickets et programmes Fête de l'école en prévente : 909,50€ Vente boissons et tickets le 7 juin soir : 1775,40€ Bénéfice Fête de l'école : 1772,89€ (1501,20€ en juin 2023)
TOTAL = 9513,37€	Total = 11527,70€

Solde au 13 juin 2024 : 5226,49€

Dépenses à venir : ingrédients pour apéritif projection vidéo classe découverte

Solde au 1er septembre 2023 : 3238.84€

Année 2023-2024 (à compléter par les dépenses et recettes à venir)		
	Dépenses	Recettes
Septembre à Octobre 2023	2999.83€	1531.38€
Octobre 2023 à Février 2024	795.63€	2237.40€
Février à Juin 2024	9513.37€	11527.70€
Total année scolaire	13308.83€	15296,48€

Mr Le Maire remercie la communauté éducative pour les actions qui font vivre la coopérative .

c) Bilan financier des actions municipales

L'équipe de l'école maternelle a fait une demande auprès de Sonia Lepas afin de fonctionner dorénavant sur l'année scolaire et non plus civile . Cela sera plus facile à gérer étant donné le mouvement concernant les enseignantes .

- Budget papeterie : 30 euros / élève
- Budget comités de lecture : 630 euros ; 522 dépensés pour des commandes chez Mollat
- Budget transports : 2300 euros ; 1600 euros dépensés pour la sortie au zoo le 10 juin
- Budget sport : 400 euros ; 223 euros dépensés pour l'achat de dalles sensorielles
- Subvention classe découverte : 1836 euros pour le séjour ; 3 agents : 330,06 euros

Toute l'équipe remercie la mairie qui permet à l'école de mettre en place des projets ambitieux chaque année .

IV) Organisation de la rentrée n+1

a) Structure pédagogique et/ou effectifs de l'école

► Les inscriptions :

A ce jour 36 enfants nés en 2021 ont été inscrits pour la rentrée en petite section . Il faudra leur ajouter les 9 enfants du dispositif TPS qui resteront à Saint-Savin en PS . 4 enfants nés en 2020 ont été inscrits en plus des futurs MS déjà sur l'école . 1 enfant né en 2019 vient s'ajouter aux futurs GS .

Prévision des effectifs pour la rentrée de septembre 2024 :

- **TPS** : 18 (3 de plus pour le dispositif)
- **PS** : 45 (9 de plus)
- **MS** : 38 (5 de moins)
- **GS** : 39 (5 de plus)

Soit un total d'environ **140 enfants (12 de plus qu'à l'heure actuelle)**

Nous aurons une quatrième classe de grande section dédoublée à la rentrée . En effet , le berceau PES actuel se transforme en GSDD (Grande Section Dédoublée) . Afin que les classes de petite et moyenne sections ne soient pas surchargées , certains élèves de moyenne section seront mélangés à des élèves de grande section , pour 1 ou 2 dispositif de GS dédoublée .

Toutefois , si le nombre de PS continue d'augmenter , la DSDEN pourra décider de conserver la 4^{ème} classe de PS/MS et nous aurons alors 3 GSDD au lieu de 2GSDD et 2MSGSDDD .

► Répartition envisagée :

1^{ère} possibilité : il y aurait 3 PS/MS et 4 dispositifs GS dédoublées (avec des effectifs de 14 maximum).

Deux GS DD accueilleraient des MS .

2^{ème} possibilité : 4 PS/MS et 3 GSDD

► Les livrets d'accueil (dispositif d'accueil de moins de 3 ans et classes ordinaires de la PS à la GS) pour accueillir les nouveaux élèves et les nouveaux parents sont en cours de réactualisation , avec photos mises à jour des personnels et informations réactualisées .

Lors de la soirée portes ouvertes, le mardi 2 juillet de 17h à 19h , les livrets seront distribués aux familles.

Le livret actuel a été remis aux familles lors de l'inscription afin que chacun se prépare au mieux .

Ces livrets présentent les lieux, le personnel ; c'est un guide pour mieux préparer une première rentrée scolaire ou pour découvrir sa nouvelle école et son fonctionnement que ce soit au sein du dispositif ou dans une classe ordinaire.

► Dispositif d'accueil des enfants de moins de 3 ans

Le dispositif accueillant les enfants de moins de 3 ans est reconduit pour l'année scolaire 2024/2025 . Les parents souhaitant inscrire leurs enfants ont déposé un dossier en mairie et renseigné un questionnaire. Le projet d'accueil et son fonctionnement a été présenté aux familles qui avaient déposé un dossier en mairie par téléphone afin de sensibiliser les parents d'élèves aux enjeux de cette première scolarisation. Mme Peschel a présenté à chacune de ces familles les particularités et bienfaits du dispositif.

Les objectifs de ce dispositif sont les suivants :

- Favoriser les conditions de développement des enfants de moins de trois ans et réussir la première scolarisation;
- Associer les familles à la scolarisation de leurs enfants ;
- Partager un projet commun avec les partenaires pour favoriser la réussite des élèves ;
- Respecter le rythme de vie et les capacités des enfants de moins de trois ans ;
- Mettre en place des conditions pédagogiques favorisant :
 - un accès à l'autonomie
 - une entrée dans le langage pour communiquer avec autrui
 - un début de socialisation.

Chaque enfant intégrant le dispositif aura un projet personnalisé qui s'appuiera sur ses besoins. Ce projet définira les objectifs de la scolarisation en termes d'apprentissages et d'accompagnement à la scolarisation (fréquence de sa présence, horaires de fréquentation...).

L'équipe propose les conditions d'accueil dans le respect des besoins de l'enfant, ajuste le projet en concertation avec les parents, et ce en fonction de l'évolution de l'enfant. Les parents s'engagent à respecter le projet négocié avec l'équipe éducative. Les familles seront reçues par Mme Peschel afin d'échanger autour du projet des enfants et d'organiser la scolarisation sur les 3 premières semaines de l'année scolaire.

Une campagne d'information a été faite par la municipalité afin que les parents aient l'information concernant ce dispositif d'accueil. Nous aimerions demander à Mr Le Maire si nous pouvons d'ores et déjà prévenir les 16 familles pré-inscrites de l'acceptation de leur demande. Mme Peschel pourrait ainsi rencontrer chacun pour établir les projets d'accueil individualisés.

Mr Le Maire rappelle les conditions d'accueil dans le dispositif et les priorités établies. Il ne s'agit pas de remplir le dispositif mais de permettre à des publics ciblés d'y accéder. Du fait de notre situation en Réseau d'Education Prioritaire, il s'agit non seulement de tenir compte de la capacité d'accueil d'un tel dispositif, mais surtout d'évaluer les besoins des publics concernés. C'est pourquoi Mme Peschel, Mme Portanier et Mr Renard vont ensemble réévaluer les besoins à partir des dossiers de pré-inscription et faire un retour aux familles, avec une cosignature.

b) Préparation du bureau des élections pour l'année n+1

Comme chaque année, les futurs représentants des parents d'élèves seront élus en octobre. Le vote aura certainement lieu par correspondance comme c'était le cas précédemment. Cela simplifie la participation de chaque parent. Il suffira de glisser l'enveloppe dans le cahier de liaison de l'enfant, ou bien de l'envoyer par la poste sous pli affranchi, ou encore de la déposer dans la boîte aux lettres de l'école. Il ne faudra pas omettre de signer l'enveloppe mise à disposition et de noter nom et adresse du votant, afin que le vote soit pris en compte. Dès la rentrée de septembre, tout parent souhaitant se présenter comme délégué devra se manifester. Les parents élus représentent l'ensemble des familles jusqu'aux prochaines élections.

V) Questions et prises de parole

Question 1

A plusieurs reprises, des parents ont constaté, en quittant la garderie notamment, qu'un véhicule se permet d'emprunter la voie devant l'école en passant sur le trottoir assez rapidement. Serait-il possible de sécuriser la voie pour éviter le passage de véhicules sur le trottoir? Il s'agit visiblement toujours du même véhicule et il semble important de le signaler avant qu'un accident n'arrive.

Mr Le Maire prend le numéro de la plaque du véhicule, relevé par les parents, et prend en charge la question.

Question 2

Est-il vrai que les enfants ne mangent pas assez à la cantine et n'ont qu'un demi steak ?

Mr Le Maire précise que les enfants mangent selon un programme élaboré par une nutritionniste. La commune a des engagements avec des prestataires qui établissent les portions en fonction de l'âge des enfants. Toutefois, les goûts et les appétits étant variés, chaque enfant a la possibilité d'être resservi. Le personnel de cantine n'a jamais refusé de resservir un enfant. Parfois, il arrive qu'un enfant n'aime pas les plats proposés. Le personnel propose mais ne force pas à manger. Le personnel repropose lorsqu'un enfant a encore faim. A l'heure actuelle, une grande quantité de nourriture est encore jetée malgré tout. Mr Le Maire explique qu'il a toujours été disponible pour répondre à ce genre de problème, et que jusqu'à présent seule une personne est venue à la mairie pour aborder le sujet de la cantine et de la quantité de nourriture dans les assiettes.

Fin du Conseil d'école : 19h10

Signatures

Magali Portanier

Audrey Paule